

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE — PORTRAIT : ÊTRE MAMAN ET POMPIER VOLONTAIRE



Sylvie Gondal, sage-femme à temps partiel, est engagée depuis 15 ans comme sapeur-pompier volontaire. Cette cinquantenaire mariée et maman de trois garçons a su allier vie familiale et implication au sein du SDIS, à Fontenay-Trésigny, où grâce à ses états de service elle a été promue sergente.



Créé le: 12/01/2021

- Mis à jour le : 12/01/2021

Comment êtes-vous devenue pompier volontaire ?

Un ami d'enfance était pompier professionnel et il m'a transmis sa passion pour ce métier. J'ai débuté dans ma commune dans ce qu'on appelle un CPI (Centre de première intervention). Une structure qui m'a permis de démarrer tranquillement puisque nous étions de garde à domicile et que le nombre d'interventions restait modéré, ce qui me permettait de m'occuper de mes enfants. Après quelques années au CPI de ma commune, mes enfants ayant grandi, j'ai souhaité intégrer un centre départemental un peu plus grand, mais qui reste familial, dans la commune voisine de mon domicile, où je dois prendre des gardes de 12 ou 24h sur place.

Comment se passe la vie à la caserne ?

C'est une vie en communauté enrichissante, avec des personnes d'âges et d'horizons divers. Certains n'ont pas encore 18 ans et d'autres comme moi ont dépassé la cinquantaine. Dans une journée type à la caserne, la prise de garde est à 7h avant un rassemblement en tenue à 8h, suivi des vérifications des engins et du matériel. Après un repas pris en commun, un rassemblement a lieu à 14h. Tout cela évidemment peut être entrecoupé de départs pour interventions qui restent des priorités absolues. À partir de 18h, nous sommes en astreinte sur place.

Est-ce compliqué d'être maman et pompier volontaire ?

Le fait d'être une femme ne m'a pas gêné, ce qui ne m'empêche pas de penser que pompier reste un univers plutôt masculin. Je pense que mes enfants sont assez fiers de leur maman. Mon mari, qui a été également sapeur-pompier volontaire pendant de nombreuses années, comprend mon engagement même si parfois cela lui coûte un peu que je m'absente de la maison pendant 12 ou 24h plusieurs fois par mois. Toutes ces années comme pompier volontaire m'ont enrichie et je souhaite à tous ceux qui le désirent de vivre la même expérience.

Comment devient-on pompier volontaire ?

Il faut avoir entre 17 et 55 ans, être en bonne condition physique, aimer rendre service, être disponible au minimum 48 h/mois et pouvoir consacrer une dizaine de jours par an à la formation, en fonction de ses disponibilités. L'engagement, de 5 ans renouvelables, peut être stoppé à tout moment et donne droit à des indemnités.

Plus d'informations sur sdis77.fr .

À LIRE



SEINE-ET-MARNE MAGAZINE

Seine & Marne Mag n°132

À l'image de notre engagement, répondant 24h/24 et 7 jours/7 aux sollicitations, les sapeurs-pompiers sont présents aux côtés des Seine-et-Marnais. Leur mission, à l'instar du monde médical, est de venir en aide et de sauver leur prochain, sans distinction.

Nous leur devons tout notre respect et la fierté de compter en leurs rangs tant de sapeurs-pompiers volontaires, citoyens engagés eux aussi au service de tous. Ce numéro leur est consacré.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 11.29
MO



Le Seine & Marne mag est aussi consultable en ligne ! Dossiers, actualités, pages cantons... Retrouvez toutes les informations du territoire seine-et-marnais sur [le E-mag du Département](https://magazine.seine-et-marne.fr/)(<https://magazine.seine-et-marne.fr/>).